



INITIATIVE SECTORIELLE  
EN FAVEUR DU COTON

Mission Permanente du Burkina Faso



**BURKINA FASO**

*Unité – Progrès - Justice*

54EME SESSION DU GROUPE CONSULTATIF COMMUN DU CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL

-----0-----0-----

**GENÈVE, LE 25 NOVEMBRE 2020**

DÉCLARATION DU C-4

**Madame la Présidente,**

Je fais la présente Déclaration au nom du Groupe des quatre Pays Co-auteurs de l'Initiative Sectorielle en Faveur du Coton (C-4) et de la République de Côte d'Ivoire ainsi que de l'ensemble des trente-et-six (36) pays africains producteurs et/ou exportateurs du coton et de ses produits dérivés.

**Madame la Présidente,**

Je voudrais vous féliciter pour votre accession à la Présidence du Groupe consultatif Commun de l'ITC et vous assurer du soutien du C4 pour la réussite de votre mission. Je félicite également Madame l'Ambassadeur Kirsti Kauppi, votre prédécesseur, pour le travail remarquable accompli.

Le C-4 se réjouit de la tenue de la 54<sup>ème</sup> session du groupe consultatif commun du centre du commerce international, malgré le contexte difficile dû à la pandémie de la covid-19.

Le C4 voudrait féliciter la nouvelle Directrice Exécutif Madame Pamela Coke-Hamilton et lui souhaiter plein succès dans sa mission. Le C4 voudrait rassurer la Directrice exécutive de sa disponibilité à collaborer avec elle pour la réussite de sa mission.

Le C-4 voudrait profiter de l'occasion pour saluer les efforts de l'ITC dans le cadre du renforcement de la compétitivité des micros, petites et moyennes entreprises des pays en développement, en particulier les moins avancés d'entre eux et se féliciter des bonnes relations de coopération qui existent entre cette institution et le C-4.

En effet, l'ITC est l'un de nos partenaires stratégiques dans la mise en œuvre du programme route du coton. L'ITC, en partenariat avec l'OMC et la CNUCED, soutient le C-4 et les pays en développement producteur de coton dans la valorisation des sous-produits du coton-graine, le transfert de technologies et de savoir-faire, dont la réalisation

des études de faisabilité ont été validé lors de la 34<sup>ème</sup> série de consultations sur l'aide au développement en faveur du coton.

Le C4 voudrait aussi traduire toute sa reconnaissance à l'ITC pour son accompagnement dans l'organisation des deux premières éditions de la Journée Mondiale du Coton qui ont connu un franc succès. Le séminaire que le C-4 a organisé avec l'appui de l'ITC et de l'ONUDI le 06 octobre 2020 sous le thème « Programme de la Route du Coton : Un vivier d'opportunités pour les femmes et les jeunes », a permis de faire le plaidoyer auprès des partenaires pour leur soutien dans la mise en œuvre du Programme Route du Coton.

Il faut également souligner l'apport de l'ITC dans la création et l'animation du portail coton, une plateforme d'information et de mise en relation d'affaire des Micros, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) dans le domaine du coton.

Pour terminer, le C4 voudrait remercier l'ITC pour ces multiples actions de soutien aux petits producteurs de coton et espère compter sur sa disponibilité dans la pérennisation de ce partenariat pour rendre le commerce plus équitable et plus profitable à tous les acteurs de la chaîne de valeur du coton.

J  
e

v  
o  
u  
s

r  
e  
m  
e  
r  
c  
i  
e  
,

M  
a  
d  
a